

Dentons souhaite la bienvenue à John Cusano à Calgary

21 février 2019

Nous sommes heureux d'annoncer que John Cusano s'est joint au cabinet à titre d'associé au sein de nos groupes spécialisés en litiges et règlement des différends et en réglementation.

John, qui travaille à notre bureau de Calgary, conseille principalement des entreprises du secteur des services financiers, notamment de grandes institutions financières, dans le cadre de dossiers relatifs à leurs activités commerciales. Il a représenté avec succès des clients dans des affaires de fraude, de négligence ou de violation de contrat ainsi que dans des litiges et des dossiers comportant d'importants risques financiers.

« Nous sommes ravis d'accueillir John au sein de notre équipe », a déclaré Don Leitch, associé directeur du bureau de Calgary de Dentons. « Il a plaidé à maintes reprises devant des organismes de réglementation provinciaux et fédéraux dans le cadre de dossiers portant sur l'application des règles du marché, l'expansion de réseaux de transport, le coût du capital et des questions tarifaires. Ses compétences de pointe, notamment en médiation et en arbitrage commercial, seront un atout pour Dentons et pour nos clients. »

John a plaidé à toutes les instances du système judiciaire en Alberta et connaît très bien les domaines des droits de superficie, des liquides de gaz naturel, des demandes relatives à des installations, des conventions de services de traitement, des ententes relatives à des pipelines et des frais de service.

John est titulaire d'un baccalauréat ès arts de l'Université de Calgary et d'un baccalauréat en droit de l'Université de l'Alberta. Il a été admis au Barreau de l'Alberta en 2001.

À propos de Dentons

Dentons est le plus grand cabinet d'avocats au monde, synonyme d'excellence partout sur la planète. Dentons figure aux premiers rangs de l'indice de notoriété Élite mondial d'Acritas et parmi les 30 cabinets reconnus par BTI pour leur service à la clientèle et est cité par des publications prestigieuses qui saluent son esprit d'innovation, dont témoigne la fondation de Nextlaw Enterprise, filiale en propriété exclusive de Dentons qui englobe des unités d'exploitation axées sur l'innovation, la consultation et la technologie. Fort de sa démarche polycentrique, de son engagement à favoriser l'inclusion et la diversité et de ses effectifs de haut calibre, Dentons défie le statu quo et défend les intérêts de ses clients dans les collectivités où ses membres vivent et travaillent. www.dentons.com.